



FONDATION DE LA C V C I

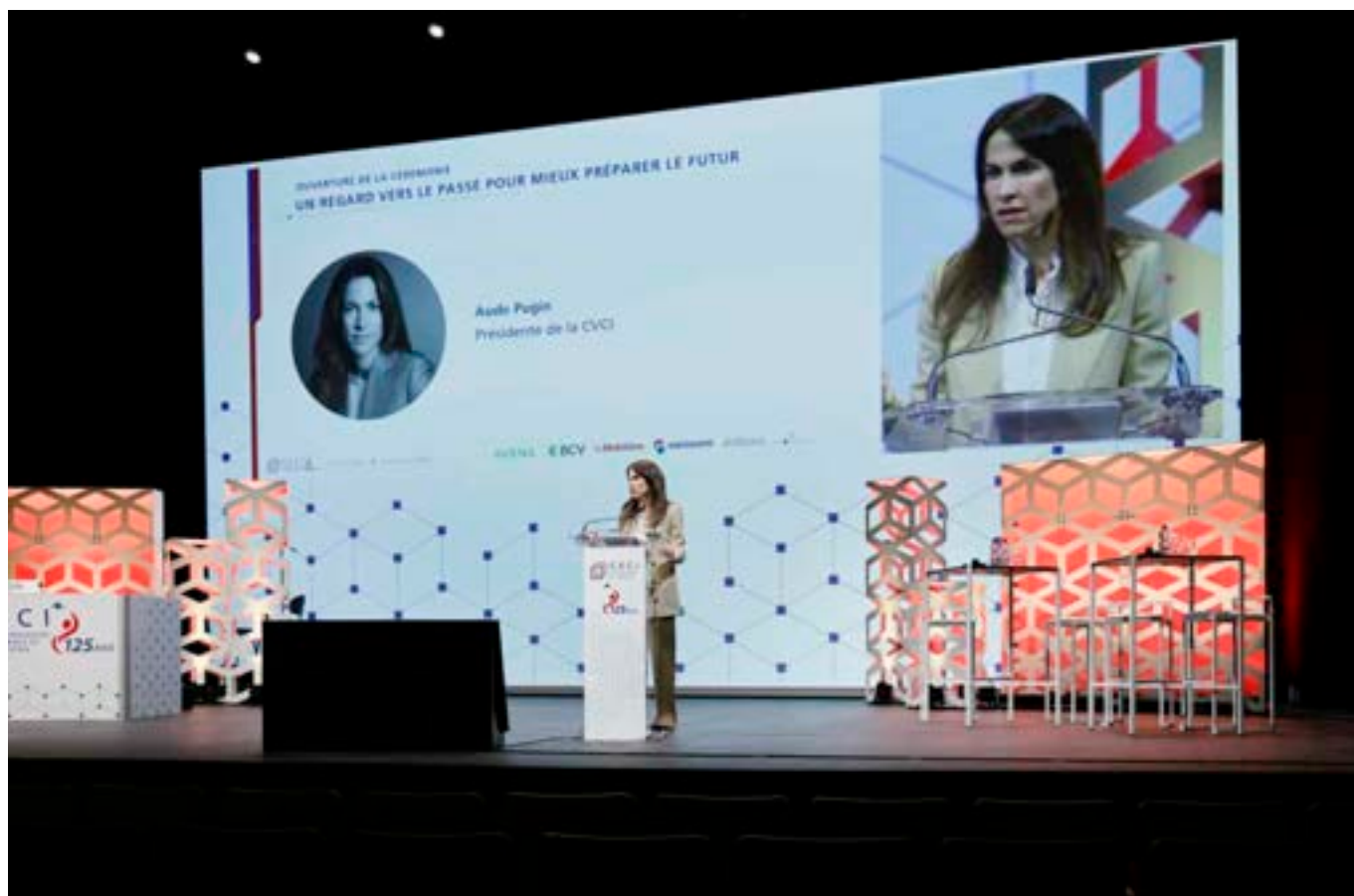
RAPPORT ANNUEL 2023

Table des matières

Fondation de la CVC	3
Message de la Présidente	3
Message du Directeur	4
Conseil de Fondation	5
Historique	6
2023 en chiffres	7
Activités 2023	7
Prêts d'études	12
Prix aux étudiants	13
Dons à des actions d'intérêt général	15
Investissement durable	20
Remerciements	21

Fondation de la CVCI

Message de la Présidente



Ce n'est pas seulement une impression, tout s'accélère : des innovations technologiques aux mutations économiques, des évolutions des modes de travail à la redéfinition des compétences-clés, des besoins en ressources et énergies aux enjeux de durabilité. Pour le maintien de l'attractivité du canton de Vaud et de la Suisse, mais aussi des talents en leur sein, les défis liés à l'employabilité ne manquent donc pas. Nos entreprises, mais aussi les filières de formation, doivent - et devront - toujours plus rapidement s'adapter, et l'insertion professionnelle revêt une dimension essentielle, non seulement pour permettre à chacune et chacun de se réaliser, mais aussi pour assurer la prospérité de la région.

Consciente de ces impératifs, la Fondation de la CVCI soutient des projets amenant leur pierre à l'édifice de l'intégration professionnelle. Les actions d'intérêt général qu'elle accompagne ont un impact très concret, tout comme les prix et prêts d'études sans intérêts qu'elle octroie, permettant aux bénéficiaires de construire leur avenir et, au-delà, l'avenir du canton. Quant aux partenaires de la Fondation en 2023, que vous découvrirez au fil des chapitres qui suivent, ils ont mené à bien leurs actions au service de la population et, plus largement, de l'économie vaudoise.

Si notre fondation est fière de l'appui qu'elle apporte, à la hauteur de ses moyens et depuis 46 ans maintenant, à des organisations à but non lucratif dans le canton, son Conseil a développé en 2023 une nouvelle stratégie. Pour qu'elle puisse augmenter son impact, elle est donc désormais ouverte aux dons. Un catalogue de mécénat a été imaginé et les entreprises intéressées à soutenir les missions de la Fondation, au sens large, ou un projet qu'elle accompagne en particulier, peuvent le faire.

Toutes les actions financées contribuent à la formation ou à l'insertion professionnelle, au maintien ou à la création d'emplois. La Fondation et ses partenaires s'engagent au cœur de l'écosystème, pour celles et ceux qui en sont l'âme et le potentiel. Un engagement parfaitement complémentaire à celui de la CVCI, qui accompagne depuis plus de 125 ans maintenant le dynamisme et le développement du tissu économique vaudois.

Aude Pugin, présidente de la Fondation

Message du Directeur



Chers membres et partenaires de la Fondation CVCI,

En cette année 2023, nous avons non seulement poursuivi notre engagement dans le soutien des actions d'intérêt général et la responsabilité sociale, mais nous avons également célébré un moment historique : le jubilé des 125 ans de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. Cet anniversaire symbolique marque plus d'un siècle d'excellence, d'innovation et de soutien au développement économique et social de notre canton.

Notre fondation, étroitement liée à la CVCI, a joué un rôle crucial dans l'extension de cette mission, en particulier à travers nos programmes d'octroi de prêts d'études, de prix d'excellence aux étudiants et de dons à des organismes à but non lucratif. Ces initiatives reflètent notre engagement collectif à promouvoir l'éducation, à soutenir l'innovation et à répondre aux enjeux économiques et sociaux urgents de notre temps.

Les défis que nous avons affrontés en 2023 ont été nombreux, notamment en raison de l'incertitude économique et des crises mondiales. Cependant, grâce à notre solidarité et à notre détermination commune, nous avons pu faire une différence significative dans la vie de nombreuses personnes avec l'attribution de cinq prêts d'études, une dizaine de prix d'excellence et avec le soutien financier de treize actions d'intérêt général.

En regardant vers l'avenir, 2024 s'annonce comme une année de défis, mais également d'opportunités. Nous restons déterminés à poursuivre notre mission avec encore plus de vigueur, en mettant l'accent sur l'innovation sociale et l'adaptation à l'évolution des besoins de notre écosystème. Nous explorerons de nouvelles voies pour maximiser notre impact et renforcer notre engagement envers la responsabilité sociale.

Ensemble, nous continuons à bâtir un avenir meilleur pour tous.

Avec mes remerciements les plus sincères,

Philippe Miauton, directeur de la CVCI et membre du Conseil de la Fondation

Conseil de Fondation

La Fondation de la CVCI est administrée par un Conseil de fondation, dont les membres sont désignés par la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI).

Présidente :

Aude PUGIN, CEO d'APCO Technologies SA, Aigle

Vice-président :

Philippe CLOUX, directeur général et président d'Importexa SA, Lutry

Membres :

Hélène BEGUIN, membre du Conseil d'administration / Responsable de la Suisse romande de KPMG SA, Lausanne

Pierre EPARS, partenaire et CEO de BG Ingénieurs Conseils SA, Lausanne

Nicolas DURAND, fondateur et membre du Comité directeur d'Abionic SA, Epalinges

Pierre-Marie GLAUSER, professeur UNIL (HEC) et associé de Oberson Abels SA, Lausanne

Pascal KIENER, CEO de la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Directeur et membre du Conseil :

Philippe MIAUTON, directeur de la CVCI, Lausanne

Secrétaire hors Conseil :

Jelena KOVACEVIC, secrétaire de la Fondation de la CVCI, Lausanne

Trésorier hors Conseil :

Vincent MOENNATH, responsable finances et bâtiments de la CVCI, Lausanne

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil de Fondation s'est réuni à cinq reprises, notamment pour se prononcer sur la stratégie de soutien et sur les demandes d'aides financières adressées à la Fondation.

Historique

Créée en décembre 1977 à la suite de la dissolution de la Caisse paritaire d'assurance-chômage de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Fondinco (Fondation de la CVCI) est une fondation sociale reconnue d'utilité publique régie par des statuts et par les articles 80 et suivants du Code civil suisse.

Dotée de 10,4 millions de francs de fonds propres, la Fondation de la CVCI tire ses ressources des loyers de l'immeuble de son siège dont elle est propriétaire, ainsi que des revenus de titres et placements.

Les buts de la Fondation ont été précisés dans le courant de l'année 2000, afin de redéfinir la politique d'attribution des aides financières.

Approuvés par l'autorité de surveillance le 20 novembre 2000, ces buts sont les suivants:

1. **Elle contribue financièrement à des actions d'intérêt général** utiles au développement de l'économie. En particulier, la Fondation soutient des actions ou des études entreprises par des collectivités de droit public ou des associations sans but lucratif, favorisant le maintien et la création d'entreprises ou le renouvellement et l'amélioration des qualifications professionnelles;
2. **Elle octroie des prêts d'études sans intérêts.** A cet effet, elle attribue des prêts de formation à des Suisses et des étrangers titulaires d'un permis C, en principe établis dans le canton de Vaud, et qui effectuent des études universitaires, postgrades, dans une haute école spécialisée (HES) ou permettant d'obtenir un brevet fédéral ;
3. **Elle peut attribuer des prix à des étudiants** en cas de très bons résultats d'examens et établit une liste des écoles au sein desquelles de tels prix sont attribués.

Depuis les années 2000, la Fondation a versé plus de 5,2 millions de francs pour la formation, l'insertion professionnelle et l'innovation.

2023 en chiffres

284770

montant total des soutiens accordés

50800

francs de prêts d'études octroyés

11000

francs de prix d'excellence attribués à des étudiants

222970

de dons versés à des actions d'intérêt général

46

années d'existence de la Fondation

28

% d'économie d'énergie supplémentaire grâce aux travaux d'optimisation dans l'immeuble

133500

francs d'investissement pour l'installation de panneaux solaires sur le toit de l'immeuble

Activités 2023

Jubilé de la CVCI

La CVCI a célébré ses 125 ans le 10 mai 2023 à Beaulieu et a réuni plus de 1200 participants. A cette occasion, la Fondation de la CVCI a rencontré ses partenaires qui avaient pour la plupart bénéficié d'un stand afin de faire connaître leurs actions aux entreprises présentes.











Nouvelle stratégie de soutien

Constatant l'augmentation des demandes de soutien financier – demandes liées à des projets d'envergure et à haute valeur ajoutée –, le Conseil de Fondation a souhaité redéfinir sa stratégie de soutien.

La Fondation de la CVCI continue ainsi à soutenir des **organismes à but non lucratif** qui développent des **actions d'intérêt général** et dont les bénéficiaires sont **soit des personnes morales, soit des personnes physiques** issues de la population, mais **dont l'action est toujours liée à l'emploi**. Les projets doivent répondre aux critères ci-dessous :

1. **Innovant** : le projet donne des impulsions novatrices et porteuses d'avenir.
2. **Cantonal** : le projet vise à renforcer la place économique du Canton. Il existe un lien direct entre le canton de Vaud et le projet.
3. **Répond à un besoin**: la réalisation du projet paraît nécessaire / souhaitable / prometteuse afin de répondre à un besoin avéré ou de combler une lacune évidente.
4. **Impact mesurable** : l'impact du projet sur l'économie ou la société doit pouvoir être mesuré sur le court et moyen terme grâce à des indicateurs.
5. Le projet **doit couvrir l'un des trois domaines** stratégiques suivants :
 - **Innovation et entrepreneuriat**
 - **Formation**
 - **Insertion professionnelle**
6. Le projet **ne doit pas dépendre uniquement de la Fondation** pour se développer.

La reconduction des dons sont limités à trois ans par projet de façon à renouveler le portefeuille d'actions soutenues.

Modification des statuts de la Fondation

Afin de préciser quelques points et changer officiellement le nom de la Fondation qui se prénomme Fondinco, les statuts ont été mis à jour. Les buts de celle-ci restent inchangés. La mise en vigueur des nouveaux statuts sera décidée par l'Autorité de surveillance des fondations courant 2024.

La Fondation lance un appel aux dons

Dans le but d'élargir son champ de soutien à des actions d'intérêt général dans le Canton, la Fondation, reconnue comme organisation d'utilité publique, a lancé un appel aux dons auprès des entreprises et particuliers.

Jusqu'ici, elle administrait ses dons au travers de sa propre fortune émanant des revenus des loyers de son immeuble et des revenus de titres et placements. La nouvelle stratégie déployée passe aussi par la recherche de mécénat.

En effet, la Fondation de la CVCI est exonérée de l'impôt et est reconnue comme organisation d'utilité publique par l'Administration cantonale des impôts. Elle dispose donc de la possibilité de recevoir des subventions de la part d'organismes privés ou publics.

Quels sont les avantages pour les donateurs ?

- Les donateurs deviennent **des contributeurs engagés en faveur de la collectivité** publique à travers des projets qui génèrent une **valeur ajoutée** considérable **pour le bien commun**.
- **Toute donation attribuée à la Fondation peut être déductible des impôts :** les personnes physiques jusqu'à concurrence de 20% du revenu net et les personnes morales jusqu'à 20% du bénéfice net.

Découvrez les opportunités de mécénat en téléchargeant notre catalogue numérique

Le montant total des aides engagées en 2023 s'est élevé à CHF 284'770.

« Seuls, nous ne sommes que des gouttes d'eau. Ensemble, nous formons un océan. » - Ryunosuke Satoro

Prêts d'études

Les prêts d'études octroyés par la Fondation de la CVCI sont en principe limités à des formations de type universitaire ou HES (Hautes écoles spécialisées), postgrades et brevets fédéraux, suivies dans des établissements suisses ou à l'étranger et ayant un lien direct avec les qualifications recherchées dans l'industrie, le commerce ou les services. Des exceptions sont toutefois possibles, comme des formations en Ecoles supérieures (ES) ou privées. Ces aides sont accordées sous forme de prêts sans intérêt, remboursables sur cinq ans à compter de l'obtention du diplôme.

Le montant total des prêts d'études octroyés en 2023 par la Fondation de la CVCI a atteint CHF 50'800, répartis sur cinq bénéficiaires. Ci-après, la liste des formations suivies par les personnes ayant bénéficié d'une aide en 2023.

Formations soutenues

Master en Analytics and Economics

Brevet fédéral de spécialiste de la sécurité au travail et protection de la santé

Master en psychologie

Bachelor HES en science de l'information

Master en comptabilité, finance et contrôle

Au 31 décembre 2023, le montant total des prêts d'études sans intérêts inscrit à l'actif du bilan se monte ainsi à CHF 167'086.

Prix aux étudiants

Les Prix de la Fondation sont octroyés aux écoles vaudoises qui en font la demande pour récompenser leurs étudiants méritants. C'est une façon parmi d'autres d'encourager les jeunes à la formation professionnelle et universitaire et de récompenser leurs efforts.

En 2023, le montant total des prix attribués s'élève à CHF 11'000. Les institutions suivantes en ont bénéficié :



La politique de prix de la Fondation de la CVCI consiste soit à s'associer à des prix existants, soit à créer de nouveaux prix spécifiques tout en déléguant dans une large mesure la compétence décisionnelle aux écoles.

Témoignages d'écoles et d'étudiants

« La remise des certificats, diplômes et prix permet de récompenser les apprenti-e-s et étudiant-e-s méritant-e-s arrivé-e-s au terme d'une étape importante de leur formation. Chaque année, plusieurs prix sont décernés à nos élèves, récompensant, entre autres, les meilleures moyennes, l'investissement personnel, la persévérance, l'excellence ou l'exemplarité. Votre action contribue à faire rayonner la formation professionnelle et le soutien de nos partenaires est particulièrement apprécié pour ces élèves méritant-e-s. »

Oriane Cochand, directrice du CPNV

« L'École professionnelle du Chablais est très reconnaissante envers la Fondation de la CVCI, qui participe chaque année au financement de notre cérémonie de remise des diplômes et de prix aux apprenties et apprentis méritants. »

Antoine Oberholzer – directeur de l'EPCA

« Le soutien de votre fondation valorise l'effort fourni par nos étudiants lors de leur cursus d'étude. Cela récompense l'investissement mis à acquérir les compétences nécessaires à des prises en charge de qualité. Depuis 2013, 20 étudiants ont été récompensés par la Fondation de la CVCI sous forme de prix à deux de nos étudiant-e-s les plus méritant-e-s lors de notre cérémonie annuelle de remise des diplômes.

Les défis de la formation sont de répondre à l'adéquation de l'évolution des interventions en regard de la démographie actuelle. Les enjeux futurs sont de former suffisamment d'ambulancières-ers pour répondre à l'accroissement démographique. Nous remercions ainsi beaucoup la Fondation de la CVCI qui encourage et récompense nos futur-e-s professionnel-le-s du préhospitalier. »

Sandrine Dénéreaz, directrice adjointe de l'ES ASUR

« Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à la Fondation de la CVCI pour l'honneur que vous m'avez accordé en me décernant un prix pour mon travail de Bachelor. Cette reconnaissance est pour moi d'une grande valeur et représente un encouragement significatif pour mes ambitions professionnelles. Le sujet de mon travail, « Analyse du marché romand et développement de recommandations concourant au développement d'affaires d'une start-up active dans l'expérience utilisateur », incarne ma passion et mon engagement pour le secteur de l'expérience utilisateur mais plus généralement pour le monde des start-up.

Recevoir une distinction de votre institution prestigieuse est un privilège qui renforce ma motivation à persévérer dans cette voie. Je tiens également à souligner que ce succès est le résultat d'un travail collaboratif avec mes professeurs et mes collègues, à qui je suis profondément reconnaissant. Je vous remercie sincèrement pour cette reconnaissance et pour l'opportunité qu'elle représente. Je suis déterminé à poursuivre l'excellence et à apporter ma contribution à notre communauté économique et académique. »

V. M., promotions 2023 HEIG-VD

Dons à des actions d'intérêt général

La Fondation de la CVCI intervient dans une logique de subsidiarité et de complémentarité par rapport à l'action de l'Etat en faveur de projets ou d'études contribuant à favoriser l'emploi, l'intégration professionnelle, le maintien et la création d'entreprises ou encore à faciliter le renouvellement ou l'amélioration des qualifications professionnelles dans le Canton.

En 2023, la Fondation de la CVCI est intervenue à hauteur de CHF 222'970 pour financer treize actions d'intérêt général.

Actions d'intérêt général soutenues en 2023



INNOVATION ET MAINTIEN/CREATION D'EMPLOIS

Fondation pour l'innovation technologique (FIT)

Fondée en 1994 par le canton de Vaud, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, la Banque Cantonale Vaudoise et la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, la FIT est une organisation à but non lucratif qui **encourage l'entrepreneuriat, soutient l'innovation et contribue à dynamiser l'économie locale** en accordant des prêts et bourses aux jeunes entreprises. Le financement vise les start-up vaudoises et romandes, innovant soit par leur contenu technologique, soit par leur modèle d'affaires.

La FIT soutient les projets œuvrant dans les domaines de l'énergie & de l'environnement, les industries de précision, la nutrition & les technologies alimentaires, les sciences de la vie et santé, et les technologies de l'information et du numérique.

<https://www.fondation-fit.ch>

Genilem

GENILEM est une association à but non lucratif dont la mission est **d'aider les entrepreneuses et entrepreneurs des cantons de Vaud et de Genève à bâtir des entreprises viables, innovantes et responsables** dans tous les secteurs d'activité.

Fondée en 1995 par Armand Lombard et Anne Southam-Aulas en association avec les cantons, les Chambres de commerce et les Banques Cantonales de Vaud et de Genève, GENILEM (Génération Innovation Lémanique) a accompagné plus de 270 nouvelles entreprises durant les trois premières années de leur croissance, créant plus de 3000 emplois.

<https://genilem.ch>

JCI - Lance Ton Business

La **Jeune Chambre Internationale** (JCI) est une association à but non lucratif, sans appartenance politique ni confessionnelle. Elle regroupe de **jeunes cadres** sur les cinq continents et comprend plus de **6000 Organisations Locales de Membres** (OLM), comptabilisant au total plus de **200'000 membres**. La JCI Suisse (JCS) a été fondée en 1959. Elle compte à ce jour 70 OLM regroupant plus de 3000 membres entre **18 et 40 ans** et constitue ainsi la plus grande association de jeunes leaders et entrepreneurs du pays. Chaque OLM organise différents **projets économiques, culturels et sociaux** au service de la communauté.

La Jeune Chambre Internationale de la Riviera a organisé le 21 octobre 2023 son premier **concours « Lance Ton Business »** au Coworking à **Montreux**. Le concours a pour but de mettre en lumière les entrepreneurs locaux, âgés entre 18 et 40 ans, et leur contribution à l'économie du canton. Une quinzaine de participants ont présenté leurs idées et leur entreprise devant un jury constitué de personnalités de la région. Les candidats ont été évalués sur leur vision, leur plan d'affaires, leur impact sur l'économie locale et leur engagement envers la communauté.

Les **trois projets gagnants** ont été récompensés d'une **somme d'argent**, destinée exclusivement aux activités liées au développement de leur business, ainsi que par des **prestations offertes** des membres de la JCI Riviera.

<https://lancetonbusiness.ch/>

START Lausanne

L'association START Lausanne **promeut l'entrepreneuriat** auprès de la communauté estudiantine des campus de l'UNIL et de EPFL depuis seize ans. Elle fait partie intégrante du réseau européen START Global. Sa mission consiste à **encourager les étudiants à dépasser leurs limites et à poursuivre leurs idées**. Durant l'année académique, différents événements encouragent la rencontre et le partage entre participants, le développement d'idées innovantes et fournissent des bases indispensables à leur réalisation. Evénements majeurs organisés par l'association : START Contest, Techstars Startup Weekend, Global Entrepreneurship Week et Road to START Summit. Les vainqueurs du START Contest bénéficient par ailleurs de trois années de cotisation gratuite à la CVCI avec un accès à ses nombreux services.

<https://startlausanne.ch>

Prix PERL

Les Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) **récompensent à hauteur de CHF 100'000.- des entreprises innovantes installées dans la région lausannoise**. Le concours, organisé par l'association Lausanne Région, **contribue à la création et au maintien d'emplois** dans la région. Les entreprises choisies et « lauréates » bénéficient, avant et après la remise des prix, d'une large couverture médiatique (articles de presse, courts métrages, interviews, etc.) leur offrant ainsi une visibilité sur le marché. C'est un élément crucial pour le succès de nombreux produits et services en phase de lancement. En outre, les lauréats bénéficient également des prestations additionnelles offertes par les partenaires des Prix PERL. La CVCI offre notamment aux entreprises gagnantes trois années de cotisation gratuite et l'accès à ses nombreux services.

<https://www.lausanneregion.ch/entreprises-economie/perl/perl-prix-entreprendre-region-lausanne>

Prix Strategis

Chaque année depuis près de trente ans, HEC Espace Entreprise **récompense à travers le Prix Strategis la meilleure start-up suisse avec un prix d'une valeur de CHF 50'000**. De plus, la gagnante bénéficie de trois années de cotisation gratuite à la CVCI avec un accès à ses nombreux services. Le Prix Strategis est aujourd'hui **un tremplin pour de jeunes entreprises à fort potentiel** alliant compétences du management et innovation majeure. Le Prix Strategis intervient à un moment crucial de leur existence d'un point de vue financier, médiatique et stratégique. La singularité du Prix Strategis réside dans le fait qu'il est organisé uniquement par des étudiants. La start-up victorieuse est désignée par un jury composé d'experts reconnus dans large éventail de domaines, d'entrepreneurs de renom et de personnalités influentes de l'univers économique romand.

<https://prixstrategis.ch>

INTEGRATION PROFESSIONNELLE

Fondation IPT

Créée par des entrepreneurs en 1972, IPT est une fondation de droit privé, d'utilité publique et sans but lucratif. Elle est active depuis plus de cinquante ans dans **l'insertion, la réinsertion et l'orientation et accompagne les personnes dans l'évolution de leur parcours professionnel**. En tant que partenaire national, la Fondation IPT travaille avec les assurances sociales publiques et privées, les entreprises, les institutions et les médecins.

La mission de la Fondation IPT est de concilier les exigences économiques et les aspects humains, afin de rendre possible l'alchimie entre une personne et une entreprise. L'objectif est de permettre à chacun de révéler son potentiel et de devenir « la bonne personne, au bon endroit, au bon moment ».

<https://www.fondation-ipt.ch>

Fondation IFPD - Alter Start

L'IFPD est une Fondation suisse établie à Lausanne en 1990. Elle **développe des projets de réinsertion économique via la microentreprise** en Inde, au Népal, au Brésil et en Suisse auprès des migrants - **programme Alter Start**.

La participation à la vie économique représente un défi majeur pour les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire. Les personnes issues de l'immigration en Suisse ont souvent des compétences ou des diplômes qui ne sont pas reconnus dans notre pays, et les opportunités d'emploi et de carrière sont dès lors très rares. Si de nombreux migrants n'ont pas accès à l'emploi en raison de diverses barrières administratives, il est néanmoins possible pour beaucoup d'entre eux de créer une entreprise. Les microentreprises représentent un outil de développement économique et d'insertion professionnelle efficace : créer une entreprise, c'est en premier lieu créer son propre emploi.

<https://ifpd.org/alter-start/>

FORMATION ET AMELIORATION DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

42 Lausanne

42 Lausanne, c'est le campus suisse romand du 42 Network. Celui-ci a été créé en 2019 pour encadrer l'évolution des écoles qui répliquent le modèle de 42 Paris qui a été fondé en 2013 à l'initiative de Xavier Niel, fondateur notamment de Free. C'est une **école d'informatique entièrement gratuite**, ouverte à toutes et à tous sans condition de diplôme et accessible dès 18 ans. Sa **pédagogie innovante est basée sur le « Peer-to-Peer Learning » et la gamification**. Elle est sans professeur, sans cours, 100% projets et pratique. Cela afin de développer des compétences techniques et sociales proches des conditions réelles dans les entreprises du numérique. **Elle a pour objectif de permettre à un maximum de jeunes et de moins jeunes d'accéder aux nouveaux emplois nés de la transformation numérique**. C'est pourquoi elle répond aux besoins d'une frange complète de notre économie.

<https://42lausanne.ch>

Trust4SMEs

On estime qu'en Suisse une PME sur trois a déjà été victime d'une cyberattaque et la tendance a subi une hausse de 44% en 2021. Face à ce constat, la Trust Valley en collaboration avec le canton de Vaud propose un **programme d'accompagnement pionnier en cybersécurité et confiance numérique pour épauler les PME vaudoises et lémaniques face aux cyberattaques**.

Grâce à une mutualisation de l'expertise et des compétences de la région, ce programme, nommé Trust4SMEs, apporte une réponse régionale aux cybermenaces en offrant à plus de vingt PME une série d'interventions destinées à renforcer la compréhension des cyber-risques et à mieux se préparer à l'inévitable.

Ce plan d'accompagnement offre diagnostics, sensibilisations, formations des dirigeants et des équipes, coaching personnalisé et cercles de discussion, ainsi que des mesures et conseils d'amélioration fournis par un coach, des mentors et des prestataires expérimentés sur une durée de douze mois.

<https://trustvalley.swiss/trust4smes>

Ma thèse en 180 secondes - UNIL et EPFL

« Ma thèse en 180 secondes » est un **concours de communication et vulgarisation scientifique** qui réunit plus de vingt pays francophones. Ce concours permet à des doctorantes et doctorants de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié, ainsi qu'à un jury qui établira un classement. Chaque étudiant dispose de trois minutes pour réaliser un exposé clair, concis et convaincant sur son projet de recherche. Cet événement offre **une occasion unique aux étudiants de parfaire leurs aptitudes en communication et leur donne la possibilité de diffuser leurs recherches dans l'espace public**. Il permet ainsi à une large audience de découvrir divers thèmes scientifiques dans une ambiance décontractée et de manière accessible à tout un chacun. Une manière pour les recherches de sortir des laboratoires, des facultés, et d'être rassemblées en un même lieu afin de susciter l'intérêt et la curiosité du public pour un vaste panel de sujets. D'autant que les présentations sont filmées et diffusées sur Internet. Ce concours est également une manière de **créer un lien avec le milieu économique et de valoriser les travaux des doctorants** sur la scène nationale, voire internationale, lors des finales. L'UNIL et l'EPFL sont soutenues par la Fondation pour l'organisation du concours au sein de leur faculté.

<https://www.mt180.ch>

Young Enterprise Switzerland (YES)

Young Enterprise Switzerland (YES) est une association à but non lucratif basée à Zürich, opérant depuis plus de 10 ans en Suisse, qui **conçoit et gère des programmes pratiques d'apprentissage du monde économique et de la formation d'opinion** destinés aux élèves de l'école obligatoire.

Programme nouvellement introduit en Suisse romande - **L'Economie en pratique** : ce programme aborde des thèmes économiques auxquels les élèves peuvent se voir confrontés dans leur vie quotidienne entre la 9^{ème} et la 11^{ème} année de leur scolarité. Le programme contient plusieurs modules qui permettent de mettre l'accent, selon les intérêts de la classe concernée, sur les premières notions d'économie, sur le processus de candidatures ou sur la gestion de son propre argent. Il a pour but de construire des ponts entre les classes des écoles et les entreprises locales pour permettre une meilleure adéquation entre la réalité professionnelle et les connaissances des élèves. L'accent est mis sur la préparation à l'entrée sur le marché du travail (apprentissage, stage).

<https://yes.swiss/fr/>

Swiss Solar Boat

L'association Swiss Solar Boat est née en 2019 à l'EPFL, avec l'objectif de **designer et construire un bateau avec pilote propulsé à l'énergie solaire** pour prendre part au Monaco Energy Boat Challenge en 2021. Après une deuxième participation en 2022, l'association évolue et se tourne vers un nouveau défi

en appliquant son savoir à des **technologies répondant aux futurs enjeux du transport maritime**. Swiss Solar Boat c'est plus de 60 membres dans l'équipe, 9 sections de l'EPFL représentées, 9 laboratoires partenaires, 12 citations dans la presse et plus de 100'000 heures de travail.

L'objectif pour l'équipe est de réaliser la première traversée du Léman par un prao volant fonctionnant à l'énergie solaire et à l'hydrogène. Cette traversée est hautement symbolique: elle représente plus de 40% du transport de personnes sur ce lac.

La passion commune, le défi technique et l'aventure humaine que représente cet objectif sont une forte stimulation dans les vies professionnelles de chaque membre de l'équipe Swiss Solar Boat.

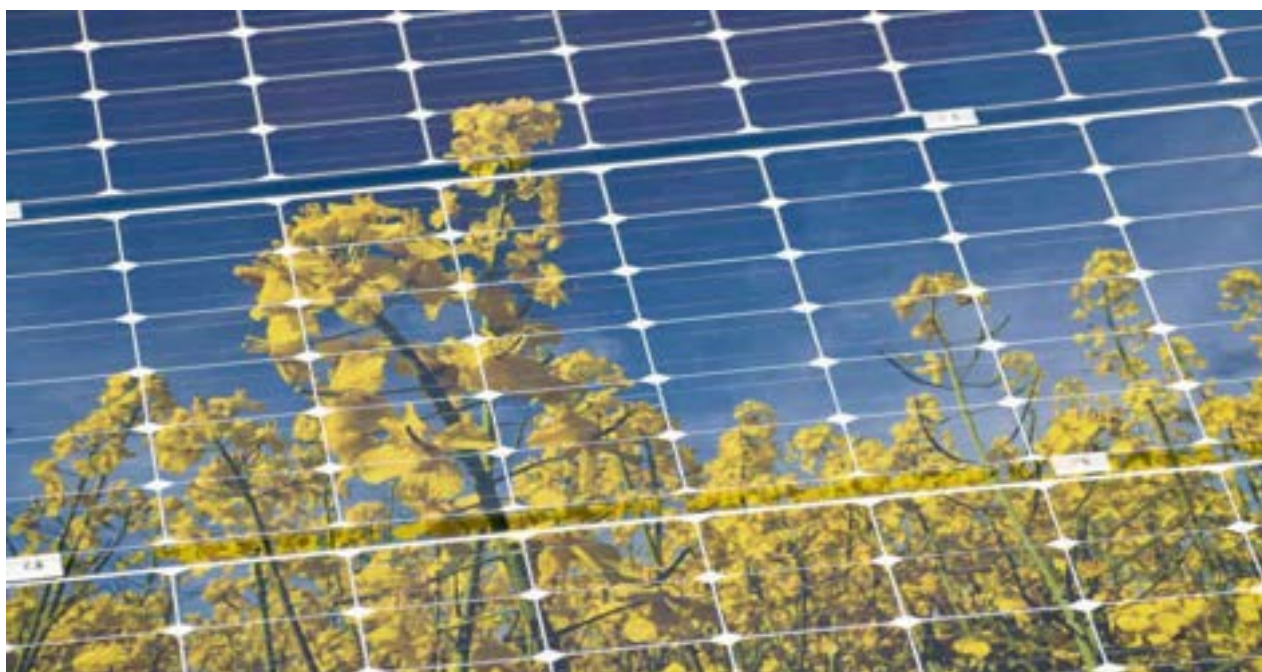
<https://swissolarboat.ch/en/home/>

Témoignages de partenaires

« Dans le cadre du concours Lance Ton Business, la Fondation de la CVCI a été un important soutien, tant par la présence de M. Patrick Zurn en qualité de membre du jury que par l'aide financière et les prestations généreusement offertes. »

La Jeune Chambre Internationale de la Riviera

Investissement durable



La Fondation de la CVCI est propriétaire de l'immeuble se trouvant à l'avenue d'Ouchy 47, à Lausanne. Elle est consciente des enjeux importants liés à la durabilité et cherche à renforcer son positionnement à travers plusieurs actions visant à réduire l'impact environnemental.

Grâce aux divers **travaux d'optimisation effectués dans l'immeuble** au cours de l'année 2022 (installation d'ampoules LED, optimisation du local IT et de la climatisation) et à une **campagne de sensibilisation menée auprès des collaborateurs**, la Fondation a pu faire une **économie de 35% de Kwh** au premier semestre 2023 et un **gain de 28% d'économie d'énergie** à fin 2023.

En septembre 2023, le Conseil de Fondation a validé **l'installation de panneaux solaires** sur les toits de l'immeuble, ainsi que la **mise en place d'un plan de mobilité** pour l'année 2024.

Equiper les toits de 178 panneaux solaires permettra de couvrir environ 52% de nos besoins en énergie et de réduire notre empreinte carbone de 33'000 kg par an.

En 2022, la Fondation avait fait appel à une société d'accompagnement dans la mise en place d'un plan d'action et d'une stratégie de durabilité. Le projet a débouché notamment sur l'instauration d'un plan de mobilité adressé à l'ensemble du personnel de la CVCI et des Caisses sociales. L'objectif est de diminuer la quantité des trajets pendulaires privés effectuée en transports individuels motorisés, au profit de la mobilité active et des transports en commun. Un règlement a été établi avec une mise en vigueur dès mars 2024.

Remerciements

Au nom de toute l'équipe de la Fondation, je tiens à exprimer notre plus profonde gratitude envers les partenaires engagés à nos côtés et qui jouent un rôle crucial dans le développement économique et le bien-être de notre Canton.

Grâce à vos actions, nous avons pu initier et soutenir une série de projets innovants et prometteurs visant à stimuler l'économie locale, à promouvoir l'emploi et à encourager l'entrepreneuriat.

En ces temps de défis et d'opportunités, nous sommes par ailleurs à la recherche de généreux donateurs désireux de s'associer à notre cause. Nous lançons un appel aux entreprises de toutes tailles à considérer un engagement auprès de notre fondation. En investissant dans les actions de la Fondation de la CVCI, vous participez non seulement au dynamisme économique du canton de Vaud, mais vous investissez également dans l'avenir de notre écosystème. Votre soutien est essentiel pour continuer à faire une différence significative. Ensemble, nous pouvons œuvrer pour un canton encore plus prospère et inclusif.

Je vous remercie une fois de plus pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Avec toute ma gratitude,



Jelena Kovacevic, secrétaire générale de la Fondation